



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 334

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160618

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Organisation d'une scène humoristique à Saint-Victor-sur-Loire dans le cadre du programme d'animations "Les Z'Estivales". Convention avec l'Imprimerie et l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 24/06/2016

Compte rendu affiché le : 05/07/2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

Absents :

Politique : *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 334

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 160618

Direction en charge : Animation, Jeunesse et Vie Associative

Objet : Organisation d'une scène humoristique à Saint-Victor-sur-Loire dans le cadre du programme d'animations "Les Z'Estivales". Convention avec l'Imprimerie et l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

L'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole a mis en place depuis plusieurs années un dispositif de promotion de jeunes artistes et d'animations estivales du territoire ouvert aux communes de l'agglomération intitulé "Les Petites Scènes de l'été". Celles-ci se déroulent dans le cadre des "Z'Estivales".

Ainsi, chaque semaine en juillet et en août, deux spectacles hebdomadaires sont prévus les jeudis et vendredis soirs, de façon tournante entre les différents sites de Saint-Étienne Métropole intéressés par ce type d'animations. L'accès est gratuit pour les spectateurs. Le choix des artistes est fait sur la base d'un catalogue de propositions préétablies relevant de différents registres artistiques : chanson française, jazz, disco, folk, techno, blues, reggae, comique...

□ **Motivation et Opportunité :**

L'Imprimerie (Espace de diffusion culturelle de Rive-de-Gier), et l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole ont établi un catalogue de programmation 2016 et ont proposé à l'ensemble des communes de l'agglomération d'accueillir un spectacle.

Une telle initiative en site péri-urbain et en soirée répond aux attentes des habitants en période estivale et pour le territoire stéphanois. Le site de Saint-Victor-sur-Loire et plus particulièrement le théâtre de verdure, est parfaitement adapté à l'accueil d'un spectacle de cette nature.

□ **Contenu :**

La date du jeudi 11 août 2016 à 20 heures a été retenue pour accueillir la scène humoristique "Voyage, Voyage" de l'artiste Sixsous, dans le cadre des Z'Estivales 2016 à Saint-Victor-sur-Loire.

Il convient donc de définir les apports respectifs des partenaires associés à la réalisation de cette animation, qui s'analysent sommairement ainsi :

- l'Imprimerie propose la programmation artistique et fait son affaire de l'intégralité du financement des spectacles (Sacem et SACD incluses),
- l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole assure par tous les moyens, la promotion du calendrier des spectacles ainsi défini sur le territoire métropolitain, sa participation s'élève à hauteur de 900 € de frais de prestations artistiques,
- la Ville de Saint-Étienne met à disposition gratuitement le lieu d'accueil du spectacle et propose aux spectateurs un apéritif gratuit pour une contribution financière de 500€maximum.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

L'Imprimerie

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 500,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

| ◦ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|----------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | 500,00 € | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'organisation d'un spectacle à Saint-Victor-sur-Loire le 11 août 2016 dans le cadre du programme des "Z'Estivales",
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention à intervenir avec l'Imprimerie et l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole et qui fixe les apports respectifs des trois parties pour l'organisation de cette manifestation.

| | |
|--|--|
| Décision : Proposition adoptée | Imputation budgétaire BP 2016 chapitre 011 article 6257 |
| Résultat du vote : 59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) | |
| | Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué |
| | Alain SCHNEIDER |